

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 5 AVRIL 1962

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 27. — Excusés : 5.

La lecture du procès-verbal de la séance de mars donne lieu à une observation de la part de M. N. Becquart : les armoiries des Talleyrand-Périgord n'ont été que « proposées » — non « imposées » — par l'administration. Dont acte.

Nécrologie. — M. Pivaudran et le chanoine Tissier qui ont longtemps fait partie de la Société.

Remerciements. — Le colonel Jean Constantin, M. Ph. Jouin.

Entrées d'ouvrages et de documents. — *Amicale des Auvergnats du Périgord. Programme*, S. I. n. d., in-8°, 12 p., contenant l'étude de M. J. Maury, *L'énigme du Massif central. Uxellodunum* ; hommage de l'auteur ; Gérard-Varet (L.), *Jules Toutain et la question d'Alésia* ; Auxerre, impr. ouvrière, 1961 ; in-8°, 32 p. ; hommage de l'auteur ;

Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale, *Bulletin n° 107, mars 1962* ; 14 p. ronéotypées, format 21 × 27 ; hommage de M. G. Morquin ; Panet (Edm.), *Le Prince des extases*. Un acte en vers. Edition bibliophile, s. d. ; in-8°, 80 p. ; hommage de l'auteur, de l'Académie d'Histoire ; Raynaud de Lage (G.), *Introduction à l'ancien Français*, 3^e éd., Paris, Soc. d'Édition d'Enseignement supérieur, 1962 ; in-8°, 174 p. ; hommage de l'auteur ;

Saint-Martin (J.), *Quelques chartes sur Etienne de La Boétie*. (Tirage à part du *Bull. des Amis de Montaigne*, janvier-mars 1962.) In-8°, 16 p. ; hommage de l'auteur ;

Soubeyran (Michel), *Le Musée du Périgord*, 50 photos de Jacques Périgueux, P. Faulac, 1961 ; hommage de l'auteur.

M. le Président exprime les remerciements de la Société à tous les donateurs.

Revue bibliographique. — Le *Bulletin de la Société préhistorique française*, janvier 1962, mentionne, p. 540, les fouilles du professeur Bordes à Combe-Géral (et non Général) près Domme, et le différend entre l'Etat et M. Roger Constant, au sujet de la mâchoire de l'Homme de Regourdou ; important article du D^r Pradel, *Sur le synchronisme du Périgordien et de l'Aurignacien*.

Dans sa sortie d'étude du 11 mai 1961, la Société historique et archéologique de Libourne a notamment visité le Musée de Villefranche-de-Lonchat, l'église de Montpeyroux, ainsi que les « arènes » où, selon la

tradition, les seigneurs du lieu précipitaient les condamnés à mort pour les faire combattre contre des fauves (*Revue du Libournais*, 1^{er} trim. 1962).

Toujours à l'affut de l'actualité, Andrée Verger-Pratoucy fait l'histoire de *L'Autre Montaigne*, café et restaurant de nos boulevards, qui après avoir connu la renommée et provoqué l'envie d'établissements concurrents, dut fermer ses portes sur jugement du tribunal administratif (*Le Périgourdin de Bordeaux*, mars 1962).

M. Lavergne signale sous la plume de M^{lle} Geneviève Charreyre, une agréable évocation d'Aliénor d'Aquitaine dans *Gallia-Hispania*, 2^e trim. 1962.

Correspondance. — M. Sarradet, conservateur des Monuments historiques, nous fait connaître, au sujet d'un vœu de la Société récemment émis, qu'une proposition de classement intéressant les stalles de l'abbaye de Chancelade est en cours d'étude.

M. Jean Secret a travaillé personnellement à instruire le dossier.

Communications. — M. Secret fait part d'une découverte de fresques dans l'abside de l'église de Saint-Etienne-des-Landes, elles sont en assez mauvais état. M. et M^{me} Ponceau en ont fait le relevé.

Un vestige de fresque romane est apparu au cours des réparations effectuées récemment à l'église de Saint-Léon-sur-Vézère ; la photographie est montrée par notre vice-président.

Il fait circuler aussi des relevés de fresques de la chapelle du Cheylar, à Saint-Geniès, exécutés par l'architecte Laffillée et exposés au Salon de 1898 : il s'agit de scènes de la Passion et du martyre de Sainte Catherine, toutes deux si remarquables. On ne peut que déplorer que cette belle œuvre d'art soit devenue à peu près indéchiffrable, elle était pourtant classée monument historique.

M. G. Morquin, correspondant pour le département de la Dordogne du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale, a achevé, après trois ans d'actives et minutieuses recherches, le travail dont il avait été officiellement chargé sur la déportation en Dordogne au cours des années 1940-44.

Notre collègue a tenu à ce que la Société historique et archéologique du Périgord soit la première à connaître les résultats globaux de cette vaste enquête. Quel souci d'exactitude et d'impartialité y a présidé, quels renseignements ont été puisés aux sources, quels concours M. Morquin a été habilité à solliciter des diverses administrations civiles et militaires, tels sont les points sur lesquels l'orateur a particulièrement voulu mettre l'accent.

Le *Bulletin* du Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale signalé aux « Entrées » a emprunté au travail encore inédit de notre collègue la statistique de la déportation établie par ses soins en 5 tableaux, avec le tableau des fusillés et celui des villages ou des maisons incendiées chez nous par les troupes allemandes d'occupation. Des explications sont données successivement sur tous ces points par M. Morquin, qui nous permet d'espérer la prochaine publication intégrale de son mémoire par les soins du Conseil général de la Dordogne et sa large diffusion.

M. le Président remercie notre vaillant et distingué collègue de son remarquable exposé.

M. Joseph Saint-Martin signale la trouvaille, début de mars 1962, au lieu dit Chez-Jeangros, à Vanxains, d'une monnaie romaine, en l'espèce un denier d'argent du consul L. Flaminius Cilo.

L'avers est à l'effigie de la Déesse Rome, avec le casque ailé ; au

revers : la Victoire, portant une couronne, se dresse dans un bige au galop.

La pièce a été un peu rognée, son diamètre varie de 16 à 18 mm; on la trouve décrite dans l'ouvrage classique d'Ernest Babelon, *Description des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires*, t. 1^{er} (Paris-Londres, 1888), pp. 494-495.

Notre collègue insiste particulièrement sur le fait qu'en Périgord, on ne trouve pas d'habitude des monnaies romaines de la République. De plus à « Jean-Gros », que la famille Saint-Martin a anciennement acheté de la famille du conventionnel Meynard, la seule antiquité est un cluseau ruiné, remis au jour il y a quelques années, à 150 m. environ de l'endroit où la monnaie en question a été ramassée par un domestique. On ne voit pas qu'un numismate ait pu la perdre « Chez Jean-Gros ».

Le Dr Lafon entretient l'assemblée des nombreux pressoirs ou *troths*, en ancien provençal, dont les documents du Moyen âge mentionnent l'existence. *Troth* vient du latin *troculum*, qui a pour synonyme *torcular* ; il y avait des pressoirs à vin et des pressoirs à huile. Notre président est parfois parvenu à les situer approximativement soit à l'intérieur de la ville de Périgueux, soit dans la proche banlieue.

M. Secondat précise que la grande excursion de cette année aura lieu le dimanche 3 juin. L'itinéraire choisi permettra la visite des églises de Champniers et de Reillac, celle du château de Rochechouart, celle des églises de Saint-Junien : retour par Châlus et, sans doute, par Dournazac (château de Montbrun). Le déjeuner sera pris à Rochechouart. Etant donné la longueur du trajet, le prix de l'excursion est fixé à 17 NF pour les passagers de l'autocar et à 12 NF pour les voitures à la suite.

En terminant, il est rappelé que, comme les années précédentes, les réunions de mai, juin et juillet se tiendront au siège social, à 20 h. 30.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

Dr Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 3 MAI 1962

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr LAFON, PRÉSIDENT

Présents : 25. — Excusés : 9.

Nécrologie. — M. P. Saumagne.

L'assemblée s'unit aux regrets exprimés par M. le Président.

Félicitations. — M. Léo Tallet, déjà titulaire de vingt-quatre récompenses, a reçu en 1961 la médaille d'argent du Mérite civique, en 1962, la médaille d'or du Mérite national français, et la Croix du Mérite musical.

Remerciements. — M^{lle} Larrous.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Coq (Robert), *Souvenirs d'Œdipe roi. Variétés bergeracoises* ; Bergerac, impr. gén. du Sud-Ouest, 1962 ; in-8°, 31 p. ; hommage de l'auteur ;

Gardeau (M^{me}), *La faïencerie de Montpeyroux (Dordogne)* (Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord, 4^e livr. 1967) ; hommage de l'auteur ;

Bordes (E.) et Laffite (J.), *Découverte d'un squelette d'enfant moustérien dans le gisement de Roc de Marsal, commune de Campagne-du-Bugue (Dordogne)*. Note présentée par M. Jean Piveteau (Extr. des Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences, t. 254, p. 714-715, séance du 22 janvier 1962) ; accompagnée de la photo du squelette ; don de M. Laffite.

M. le Président exprime aux divers donateurs les remerciements de la Société.

Revue bibliographique. — La brochure de M. Robert Coq (v. ci-dessus) raconte avec brio comment le Cercle musical de Bergerac réussit à faire représenter dans cette ville, le 28 septembre 1913, l'*Œdipe roi* de Sophocle, traduction de Jules Lacroix par les célèbres frères Mounet, entourés de nombreux acteurs de la Comédie Française ; ce souvenir méritait d'être fixé par un témoin doublé d'un connaisseur en matière de théâtre.

Vieilles maisons françaises, d'avril 1962, se demande comment préserver les demeures souterraines historiques et « les aménager à des circonstances plus dures que celles en vue desquelles elles ont été conçues » ; exemples donnés : à Périgueux, la cité de la colline (?), et dans le département : « Borie-Belet, Chanlebout, le Peyonnet, St-Léon-sur-l'Isle, Saint-Astier, Rochebrue, Festalemps, la Bourgade, Vanxains, le Régnat, Chez-Périer, St-Aulaye, Coutures, les Fourceyries, Fayolle, Montagrier, Montardy, Celles, Bersac, Mouleydier et Champsegret (*sic*), Saussignac, Roussette (*sic*), les Ages, Vieux-Mareuil, St-Sulpice, Liviers, Carves, Pébèrec (*sic*) ; l'article est signé Bornecque-Winandye.

Dans *Académie des Beaux-Arts*, année 1960-1961, M. Louis Hauteceur, *Les Impératifs de l'architecture moderne*, constate que depuis le milieu du XIX^e siècle, l'architecture a subi plus de changements que durant toute son histoire. De nouvelles techniques, de nouvelles conceptions artistiques, de nouveaux matériaux s'efforcent de résoudre depuis 1920 les problèmes de l'urbanisme, du logement et du prix de la construction ; ce sont là ces « impératifs » dont l'action sur l'architecture est savamment marquée par le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

La première cathédrale Saint-Etienne d'Agen est restituée, dans la *Revue de l'Agenais*, janvier-mars 1962, par le chanoine Angély.

Notre collègue A. Delmas traite dans le *Bulletin archéologique de la Corrèze*, à Brive, année 1961, des *Châtellenies de Larche et de Terrasson dans les maisons de Bretagne et d'Albret* ; étude parfaitement documentée et très poussée d'une question des plus embrouillées par des années de procédures.

Les industries préhistoriques du Puy-d'Issolud et les vitraux de l'église des Junies sont étudiés dans le *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, janvier-mars 1962.

Enfin, dans le *Périgordin de Bordeaux*, avril-mai 1962, J. Saint-Martin présente *Le véritable Fénelon*, d'après les plus récents ouvrages, et J. Secret poursuit son *Iconographie des Saints populaires en Périgord*.

Correspondance. — L'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, établie sous le règne de Louis XIV, par lettres patentes du 5 septembre 1712, va fêter les 14 et 15 mai prochains, pendant le Festival de Musique, ses 250 ans d'existence.

Les cérémonies commémoratives auront lieu le 15 mai au château de la Brède et dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Droit.

Pour répondre à l'invitation que l'Académie lui a adressée, le Bureau a délégué M^{me} Gardeau, membre du Conseil d'Administration, pour représenter la Société à ces festivités.

Communications. — M. et M^{me} Jean Valette ont adressé au Secrétaire général leur étude sur « L'esprit public bergeracois et l'expédition de Madagascar (1894-1896) » ; le manuscrit sera soumis au Comité de publication.

M. Secondat donne lecture de la note relative aux découvertes de M. Laflille dans le gisement du Roc de Marsac (voir aux *Entrées*).

M. Jean Secret annonce que le centenaire des découvertes préhistoriques faites dans le département sera officiellement célébré en 1963. L'Office de Tourisme aura, en la circonstance, d'assez sérieuses difficultés pour accorder les diverses initiatives, locales ou extérieures. Notre vice-président propose que la Société historique et archéologique du Périgord fasse, à cette occasion, paraître un fascicule du *Bulletin* spécialement consacré à la préhistoire locale. Le Bureau prendra sur ce point une décision.

Le Père Clément Sclafert, nous dit M. Secret, vient de publier à Aurillac *Le Bon père Serres, fondateur des Petites Sœurs des Malades (1827-1904)* ; à noter que tous les établissements de cette communauté sur les bords de la haute Dordogne sont aujourd'hui noyés sous les eaux.

En poursuivant le recensement du mobilier des églises, M. Secret fait toujours quelque découverte : ainsi, à Gandumas, deux Vierges à l'Enfant bien mutilées et un saint Mandé, et à Lestignac, une sainte Marthe, dont les représentations en Périgord sont rares.

M. Ponceau montre les calques en couleurs qu'il a pris de ce qui subsiste des fresques de Saint-Elie-de-Landes. Ces fragments se trouvent, discontinus, sur le mur sud de l'abside.

M. Secret croit qu'ils faisaient partie d'une « Mise au tombeau », thème traité dans bon nombre d'églises circonvoisines. Il paraît s'agir d'une peinture à la détrempe, mais le procédé employé n'a pas encore été déterminé par les Services des Beaux-Arts.

Depuis sa jeunesse le Dr Lafon a exploré coin par coin le coteau d'Ecornebœuf. Il relate les nombreuses trouvailles qu'il y a faites : silex taillés, débris de haches et de poterie néolithiques, objets de bronze, monnaies gauloises et royales, etc. Il évoque ensuite certains détails topographiques, tels que la saignée pratiquée vers le haut du chemin d'accès partant de Campniac ; sur le versant opposé le sentier de la Malvirade et en bordure de l'Isle, le trou de Landrive. Le sommet d'Ecornebœuf a longtemps servi, comme on sait, de lieu d'exécution : les fourches patibulaires de la ville de Périgueux s'y dressaient et en dessous d'elles, il reste beaucoup de crânes et d'ossements.

M. Lavergne a étudié de très près le « Registre des droits de tombeaux, bancs et chapelles domestiques de l'église et paroisse St-Aignan » (aujourd'hui St-Aignan, commune d'Hautefort), ouvert par le prieur curé Reynaud, à la suite d'une ordonnance épiscopale de 1735. Ce document aimablement communiqué au Secrétaire général par M. H. Boyer offre une riche matière à l'histoire de la fabrique, à celle des familles et à l'archéologie. Le travail de M. Lavergne paraîtra dans le *Bulletin*.

M. Secondat et M. Lavergne fournissent sur l'excursion du 3 juin quelques détails complémentaires.

Admissions. — M^{me} Soudois de Bord, Bord, par Payzac-de-Lanouaille; présentée par le capitaine du Cheyron d'Abzac et le D^r Lafon ;

M. Guy de Swarte, Casteyrat, route des Piles, Périgueux ; présente par MM. Alain de Swarte et J.-M. Bélingard.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

SEANCE DU JEUDI 7 JUIN 1962

PRÉSIDENCE DE M. JEAN SECRET, VICE-PRÉSIDENT

Présents : 13. — Excusés : 5.

Nécrologie. — M. le Professeur Pittard, de Genève.

M. le Président exprime un profond regret de la perte de cet éminent savant, à qui le Périgord était si cher.

Entrées d'ouvrages et de documents. — Coq (Robert), *Troubadours, prosateurs et poètes félibréens bergeracois* ; Bordeaux, impr. Aguerre, 1962 ; in-8°, 36 p. : hommage de l'auteur ;

Chassaing (Marc), *Milhac-de-Nontron*. Préf. d'A. Maurois. Dessins de P. Alary ; Bergerac, impr. gén. du Sud-Ouest, 1962 ; in-8°, 227 p. ; souscription de la Société ;

Groupement archéologique du Nogentais, *Bulletin de liaison*, juin 1962 ; Romilly-sur-Seine, impr. Thiébaut ; in-8°, 24 p. ; envoi du Groupement ;

Lujan (Nestor), *Viaje a Aquitania. Charente y Perigord. El cognac y la trufa* ; coupure de l'hebdomadaire *Destino*, de Barcelone (31 mars 1962) ; don de M. Bernard Lesfargues ;

Photocopie d'une lettre non signée, du 21 septembre 1791, où il semble être question de Mgr d'Albaret, évêque de Sarlat ; don de M. P. de la Chapelle ;

Deux brochures : *Jugements souverains contre les habitants d'Abjat en 1641* ¹, Périgueux, impr. Boucharie, 1856 ; in-8°, 12 p., et *Épître à la Société d'Agriculture du département de la Dordogne*, par le baron de Gageac ², Périgueux, impr. Dupont, 1830 ; in-8°, 111-91 p. ; et quelques « vieux papiers », timbrés et autres (1782-an X) ; don de M. Ch. Peynaud.

Des remerciements sont exprimés aux donateurs.

Revue bibliographique. — M. le Président a noté dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1961, fasc. 11-12, une note de M. Lafile sur sa découverte du Roc de Marsal et l'article du D^r Jude et

1. L'auteur est H. Du Mas, Payzac. L'enlèvement d'une fille dans un village voisin provoqua une émotion populaire à Abjat et l'assassinat du capitaine de Vaucocour ; le châtimement de la paroisse fut d'une extrême rigueur. (Cf. *Bull. de la Soc.*, t. XIV, 1887, pp. 242-244).
2. Cette poésie est accompagnée de notes abondantes qui offrent quelque intérêt pour l'histoire du Périgord et de ses « illustrations ». La préface annonce en quelque sorte le programme qui sera plus tard celui de la Société historique et archéologique.

R. Arambourou, *Le Périgordien ancien de Bourdeilles (Dordogne)*, au Roc de la Chèvre ;

dans le *Bulletin de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts de Pau*, année 1962, par le Dr L. Cornet, *La double cure thermique du duc de Biron aux eaux des Pyrénées, en 1748, et les remous qu'elle souleva en Béarn* ;

dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze* (Tulle), janvier-juin 1962, suite de l'étude de M. Perrier sur les *Métiers et anciennes industries rurales du Limousin*, si proches de ceux du Périgord.

Le Périgourdin de Bordeaux, juin 1962, poursuit l'*Iconographie des Saints populaires en Périgord*, de M. Jean Secret qui vient de faire paraître aux Horizons de France, dans la collection « Visages du Monde », *La Dordogne. De l'Auvergne au Bordelais*, ouvrage magnifiquement illustré et d'une lecture très agréable.

Dans les *Annales du Midi*, fasc. de janvier 1962, M. Bernard Guillemin, *Les Français à la Cour pontificale d'Avignon*, a dénombré seulement une quinzaine de courtisans et de curialistes pour les diocèses de Périgueux et de Sarlat entre 1316 et 1378. Sous Jean XXII, le cardinal Talleyrand était une des personnalités de l'Eglise.

Correspondance. — Le Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand a invité la Société historique et archéologique du Périgord aux fêtes du tricentenaire de la mort de Blaise Pascal.

Le Bureau a délégué notre collègue, Mlle Chevalier, bibliothécaire de l'Université de Clermont, pour représenter la Société à la séance solennelle de l'Académie, le 4 juin, à 15 heures.

La Fédération des Sociétés savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne a tenu son XVII^e Congrès d'études à Saint-Gaudens et à Luchon du 2 au 4 juin.

Communications. — M. Jean Secret reparle des fresques de la chapelle du Cheylar où le Service des Monuments historiques a été amené à constater de nombreux repeints, probablement de la main de l'architecte Laffilée.

Une exposition d'art roman régional est annoncée pour cet été à Sarlat, elle se tiendra dans la chapelle restaurée des Pénitents bleus, durant tout le mois d'août et comportera, en même temps qu'une documentation photographique, des pièces prêtées par des églises et des particuliers.

L'église de Chancelade étant désormais pourvue d'un desservant va pouvoir être nettoyée et réaménagée ; il est possible qu'un des rétables de la Cité, actuellement en réparation, lui soit affecté.

A l'église de la Cité de Périgueux, la pose des dalles de couverture du côté Nord sera terminée bientôt.

M. Charles Peynaud a fait connaître au Secrétaire général, son condisciple du lycée Lakanal, qu'il est possesseur de deux thèses en placards soutenues par des Périgourdins sous le règne de Louis XVI.

La première, qui mesure environ 1 m. de haut sur 0,64 cm. se compose de deux morceaux collés l'un à l'autre vers le milieu de la hauteur, celui du haut est plus large que celui du bas d'un centimètre environ. Dans la partie supérieure, deux femmes assises symbolisent vraisemblablement les Sciences et les Arts. Entre elles, dans un médaillon ovale, entouré de la légende : « Sénéchaussée de Périgueux », s'inscrit

la couronne royale. La partie inférieure est occupée presque entièrement par le texte des thèses encadré par des draperies et des instruments scientifiques, balances, etc.

Ces thèses, dédiées à la Cour présidiale de Périgueux, ont pour auteurs trois « philosophes » du Collège, Antoine Dufraisse, Barthélémy Véchembre et Pierre Medas et portent la date 1784.

Le second placard, un peu plus grand, est aux armes de la ville de Périgueux, aux Maire et Consuls de laquelle il est emphatiquement dédié. Cette fois, ce sont huit élèves du Petit Séminaire qui soutiendront ces thèses, *Deo duce et auspice Deiparâ*, le 24 juillet 1787, à 2 heures de l'après-midi.

A part Jean Dumont, de Lavalette, Pierre Pomarec, Imousin, et Thomas Lacoste-Talaret, bordelais, tous les candidats sont de Périgueux ou du Périgord :

Jean-Baptiste Puytorac, Nicolas Jauber, Pierre Vallat, Pierre Lespine et Pierre Lanauve.

M. Patrick Esclafier signale, sur la commune de Beaussac, en face du château de Brelanges, mais très isolé, le logis de la Côte, aujourd'hui abandonné et voué à la ruine. Il a été la propriété de la famille du Reclus avant de passer par héritage aux Dereix de Laplane qui l'ont vendu il y a déjà fort longtemps avec 110 hectares de terre.

« Je ne sais, ajoute notre correspondant, si le vandalisme dont a été victime le joli parc du château de Mensignac a été dénoncé dans le *Bulletin*, je vous le signale à tout hasard, car il est vraiment pénible de voir de si beaux arbres arrachés pour être remplacés par un terrain de sport... Quant au château, il est probablement menacé par les restaurations intempestives qui ont abîmé la façade de l'église... »

Une note sur « Mensignac il y a cent ans », adressée à la Société par M. Fernand Simon, précise justement que le château en question a été acheté par la commune pour être transformé en groupe scolaire. Elle rappelle en outre les relations intimes qui s'établirent, au siècle dernier, entre le propriétaire de cette demeure, marquis de Sanzillon, et le comte russe de Kouchleff. Celui-ci fit bâtir, durant un de ses séjours en Périgord, le château de la Roche-Beaulieu qui est devenu la propriété de l'Institut Pasteur.

M. Lavergne a retrouvé dans les minutes d'un notaire de Bergerac vivant sous Louis XIII, la preuve de l'important commerce de châtaignes que cette ville faisait avec les Pays-Bas.

Excursion archéologique. — Le vilain temps de la fin de mai a connu une belle éclaircie ce dimanche 3 juin, date de la grande sortie de printemps de la Société. Ainsi a-t-on pu goûter pleinement tout le pittoresque et tout l'intérêt de la partie du Nontronnais et du Limousin qui avait été choisie par le Bureau.

Les deux belles églises de Champniers et de Reillac, ainsi que la collégiale de Saint-Junien, avec son magnifique tombeau du saint, furent présentées par M. Jean Secret, M. le Dr Grézillier, membre des Sociétés de la Charente et du Limousin, fut un guide autorisé au château de Rochechouart et au Musée Masfran. M. Lavergne accompagna ensuite de ses

3. *Praestantissimis potentissimisque viris Petrocorensium urbis metropolis Majori et Consulibus vigilantissimis necnon Comitibus, Baronibus et Praetoribus de Petrocoras urbe atque Civitate et urbanae jurisdictionis extra pomerium finibus, atque urbis gubernatoribus.*

COMPTES RENDUS

commentaires le passage des voitures à Châlus, à Dournazac (transept et chœur de l'église) et au château de Montbrun, dont le site romantique ajoute encore à l'intérêt de l'édifice.⁴

Comme le fait remarquer dans une note écrite M. Secondat, le peu d'empressement à se faire inscrire à cette sortie s'est soldé par un déficit de 88.75 NF. dans la caisse de la Société. Il importera d'empêcher à l'avenir de pareilles surprises.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président de séance,

J. SECRET.

PRESENCES AUX REUNIONS

Mmes P. Aublant (2), Babou-Kapferer (1), Bastid (2), Berton (1), Chantal (1), Fellonneau (2), Kapferer (1), Marsac (2), Médus (3), Ponceau (1), Villepontoux (2);

M^{lles} Barnier (2), Besse (1), Charreyre (2), Dupuy (1);

MM. Albié (2), Ardillier (2), d'Artensec (1), P. Aublant (2), Bardy (2), Becquart (1), Bérias (1), Bouchereau (1), Boyer (1), Chantal (1), Célérier (3), Coq (1), Cros (1), Dubuisson (1), P. Jouanel (1), Lafille (1), le Dr Lafon (2), Lavergne (3), Morquin (2), Ponceau (1), Prat (1), Roussot (2), Saint-Martin (2), Secondat (2), Secret (3), Villepontoux (2).

Excusés : M. et M^{me} P. Aublant (1), M^{me} Barnier (1), M. Becquart (1), M. Coq (1), M^{lle} Desbarats (1), M^{me} Guille (1), le Dr Lafon (1), M. P. Jouanel (1), M^{lle} Mallet (2), M^{me} Marqueyssat (1), M^{me} Marsac (1), M. Maubourguet (1), M. Secondat (1), M^{lle} Valat (1), M. et M^{me} Villepontoux (2).

4. On se reportera utilement au compte rendu donné par le marquis de Fayolle, de l'excursion de la Société à Montbrun et à Châlus, en 1904 (tome XXXI du *Bulletin*, pp. 424-432) — pour Saint-Junien, à *Limousin roman*, éd. du Zodiaque, 1960, pp. 167-194; — et pour Dournazac, au *Bulletin de la Soc. archéologique du Limousin* t. LXXII, 1926, p. 192 et 29.

RECHERCHES

SUR LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE PÉRIGUEUX

Introduction

Malgré les travaux déjà anciens de Lespine¹, de J. de Mourcin, de W. de Taillefer² et ceux plus récents de F. Villepelet³, de Michel Hardy⁴ et, à divers degrés, de beaucoup d'autres auteurs, la topographie du Puy-Saint-Front, de la Cité et de leur proche banlieue est encore fort obscure et cela pour deux causes principales :

1° Avant la Révolution la plupart des rues n'avaient pas de nom ; aussi les localisations mentionnées dans les vieux textes manquent le plus souvent de précision⁵ et ce n'est souvent que par hasard et grâce à des recoupements et à des déductions qu'on parvient à situer certains carrefours et autres emplacements.

2° Nos ancêtres ne nous ont laissé ni plan, ni cadastre du vieux Périgueux. Certes la carte de Belleyrne est précieuse pour la banlieue, mais elle ne date que de la fin de l'ancien régime⁶ et il faut attendre le cadastre de 1828 pour avoir une idée de certains quartiers que les urbanistes ont depuis lors profondément modifiés. Heureusement, pour d'autres quartiers encore debout et qui paraissent figés depuis le xiv^e siècle, on peut tabler sur leur immobilisme.

Il faut en outre éviter de tomber dans de véritables pièges constitués par les homonymies ; il est en effet fréquent de trouver dans la même région deux lieux-dits ayant reçu la même dénomi-

1. LESPINE, Notes extraites d'un dénombrement du xiv^e siècle. *Bul. S.H.A.P.*, II, 1875.
2. W. de TAILLEFER, *Les Antiquités de Vésone*, II, Périgueux, Imp. Dupont, 1826 ; ce tome II fut rédigé avec la collaboration de J. de Mourcin.
3. F. VILLEPELET, Notes extraites pour la plupart du Livre des rentes de la Charité (xiii^e-xiv^e siècles) et du terrier des Barnabé (xiv^e-xv^e siècles), Arch. dép. J. 55.
4. Michel HARDY, *Inventaire des Archives municipales*, Périgueux, Imp. Delage et Joucla, 1894.
5. Voici un exemple de l'imprécision de ces vieux textes : « Une maison confrontant la charrieyra (rue) par laquelle on va de la porte de l'Aubergerie vers la tour Mataguerre ».
6. F. de DAINVILLE, *Carte de la Guyenne*, Bordeaux, Delmas, 1957. La feuille où sont figurés Périgueux et ses environs, porte le n° 15 ; elle fut terminée très peu de temps avant l'abolition de la royauté (21 septembre 1792).

nation. D'un ordre analogue est le changement d'appellation temporaire ou définitif du même lieu ⁷.

A mon tour, en m'appuyant sur les travaux de ces devanciers, ainsi que sur mes recherches personnelles, et en les discutant, j'ai essayé d'apporter quelques clartés sur cette topographie du vieux Périgueux et j'ai résumé dans une série de notices le résultat de mes prospections ⁸.

Lorsqu'on ne dispose que de textes anciens, il arrive parfois que les conclusions auxquelles on aboutit ne reposent que sur des hypothèses; lorsque j'ai été réduit à émettre l'une de celles-ci, je me suis efforcé de l'étayer de probabilités, qui la rendent très vraisemblable. En tout cas j'espère que des trouvailles d'archives ultérieures viendront confirmer mes conclusions; je suis cependant prêt à souscrire à toutes les modifications qui pourraient en résulter.

7. Ces changements d'appellation procèdent souvent du goût des Périgourdiens pour les surnoms; après plusieurs générations la signification de ces *chafres* n'est plus comprise, d'où leur disparition.

8. Je laisserai de côté l'étymologie des noms des lieux-dits, dont j'aurai à m'occuper, à moins que celle-ci ne soit utile à fixer leur localisation.

1. La famille, le château et la porte de Périgueux

La famille de Périgueux. — Sur la famille dite de Périgueux¹ nos antiquaires périgourdins sont d'une discrétion qui paraît avoir pour cause une homonymie génératrice de confusions qu'il valait mieux éviter. C'est ainsi que ce bon M. de Froidefond se borne à dire qu'elle était « d'une haute extraction »². Cependant, au cours de trois siècles, elle n'a cessé d'être dévouée aux comtes de Périgord et, à leur exemple, d'être l'ennemie plus ou moins déclarée du Puy-Saint-Front; aussi joua-t-elle un rôle politique important à la Cité, dont elle fut l'un des chefs. Certains de ses membres sont cités dans les chroniques locales et les registres mémoriaux, mais sans les indications généalogiques qui eussent permis d'établir une filiation certaine. Voici le peu que nous en savons :

Au début du xii^e siècle les contestations territoriales qui opposaient Aimar ou Adhémar III, vicomte de Limoges, à Hélie Rudel, comte de Périgord, déclenchèrent indirectement les hostilités entre le Puy-Saint-Front et la Cité: en 1104 le *citoyen* Pierre de Périgueux, qui tenait pour le vicomte Aimar, fut tué au cours d'une discussion politique par le *bourgeois* Pierre de Vivola, partisan du comte Hélie. Ce meurtre provoqua une véritable vendetta, qui ne tarda pas à devenir une guerre privée³.

Pendant qu'Hélie était abbé, entre 1163 et 1168, Pierre de Périgueux des Arènes (*de las Arenas*), frère de Plastulfe et d'Olivier des Arènes⁴, fit donation à Chancelade de *XII denarios petraboricenses in terra de la Ferreira*⁵. Un peu plus tard, alors que Gérard était abbé (1168-1189), Hélie de Périgueux, fils de Pierre et neveu d'Olivier et de Plastulfe, donna au même monastère *XII denarios in orlis qui sunt inter Civitatem de Petragoris et villam Sancti Fron-*

1. Il ne faut pas oublier qu'au début du xii^e siècle, quand apparaissent les premiers membres de la famille de Périgueux, si le Périgord est déjà une région, Périgueux n'existe pas comme agglomération urbaine: ce ne fut donc pas celle-ci qui donna son nom à la famille dont il est question; inversement on peut affirmer que cette dernière n'a pas été la marraine de l'*Universitas* constituée en 1240 par l'union du Puy-Saint-Front (*Podium Sancti Frontonis*) et de la Cité (*Civitas petraboricensis*), union qui ne devint effective que vers le milieu du xiv^e siècle, après la révision du traité d'union en 1330.

2. A. de FROIDEFOND, *Armorial de la Noblesse du Périgord*, Périgueux, Imp. de la Dordogne, 1891, I, p. 384.

3. R. VILLEPELET, *Histoire de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brégnay*, Périgueux, Imp. de la Dordogne, 1908.

4. Au XII^e siècle les noms de famille n'existaient pas encore; les individus avaient seulement le nom donné au baptême et non transmissible; cependant le bon sens populaire y ajoutait un surnom, qui ne tarda pas à devenir patronymique.

5. LESPINE, *loc. cit.*, III, 1876, p. 514. — « Douze deniers périgourdins sur la terre de la Ferrière »: je n'ai pu localiser cette terre d'une manière précise.

tonis... Hoc donum fecit supradictis Helias de Petragoris inter muros de las Arenas, inter turrin suam et turrin Plastulfi avunculi sui ⁶. Ainsi les membres de la famille de Périgueux, du moins Pierre et Plastulfe, habitaient des tours ⁷ qu'ils avaient fait construire dans l'amphithéâtre, ou plus exactement sur les murs de celui-ci, ce qui leur avait valu le surnom de *las Arenas*.

Par un acte de 1227, le comte Archambaud II aliéna gratuitement au profit de cette famille, qui lui était très attachée, les droits des trois justices ⁸ dans toute l'étendue des nombreuses terres du comté. Pour le Puy-Saint-Front, le comte n'avait pu donner que des droits de basse justice de peu de valeur, qu'il possédait encore ceux de la vigerie des étrangers. Les premiers bénéficiaires furent Emenon, Itier, Hélié et Pierre de Périgueux, qui étaient probablement frères ⁹. Par la suite les membres de cette famille furent très attachés à ce privilège qui, s'il n'était guère qu'honorifique au Puy-Saint-Front, était en revanche d'un gros rapport en dehors de la ville. Dans une charte confirmative le comte Archambaud II écrivait : *Habetis turrem veterem..., terras... a porte Civitatis usque ad Andrivals* ¹⁰.

Parmi les représentants des habitants de la Cité qui signèrent le premier traité d'union (1240), figure Itier de Périgueux (*Itierius de Petragoris*), doyen du chapitre de la cathédrale Saint-Etienne ¹¹.

Dans le rapport qu'il adressa au roi Louis IX, en 1245 sur les actes de brigandage d'Hélié VI, comte de Périgord, le sénéchal Pons de La Ville mentionne, parmi les complices de ce dernier, Hélié de Périgueux (*Helias de Petragoris*) ¹².

En 1302 le comte Hélié VII confirma le privilège de 1227 en faveur d'Hélié de Périgueux, « chevalier de la Cité », qui avait toujours été hostile à la municipalité du Puy-Saint-Front ¹³, et en 1319 le comte Archambaud IV, encore mineur, et sa mère et tutrice,

6. *Ibidem*. — « Douze deniers sur les jardins situés entre la Cité de Périgueux et la ville de Saint-Front... Le sus-nommé Hélié de Périgueux fit cette donation entre les murs des Arènes, entre sa propre tour et celle de Plastulfe son oncle ».

7. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque les châteaux se composaient d'une tour fortifiée édifiée en pierre et généralement rectangulaire, entourée de communs construits en bois, le tout entouré d'une palissade et d'un fossé. Il va sans dire que les constructeurs de ces donjons périgourdins utilisèrent les pierres de taille de l'amphithéâtre.

8. La justice comportait trois degrés : suivant leur nature ou leur qualification, les crimes et délits étaient du ressort de la haute, de la moyenne ou de la basse justice.

9. R. VILLEPELET, *loc. cit.*, p. 16, note 4.

10. L'ESPINE cité par A. de Gourguen, *loc. cit.* « Vous possédez une ancienne tour... et des terres... s'étendant de la porte de la Cité jusqu'à Andrivaux ». Il s'agit très probablement de la tour de Vésone et d'Andrivaux de Conloncix, qui surplombe le vallon de Vieille-Cité, car celui de Chancelade avait été donné aux Templiers, avec haute justice sur la paroisse.

11. R. VILLEPELET, *loc. cit.*

12. *Ibidem*.

13. *Ibidem*.

la comtesse Brunissende de Foix, le confirmèrent de nouveau pour Pierre de Périgueux¹⁴.

Dans le procès verbal de la réunion commune des habitants du Puy-Saint-Front et de la Cité, tenue en 1330 en vue de modifier les clauses du traité d'union, on note la présence de *domino Helia de Petragoris*¹⁵ et à la réunion générale y assista, en qualité de Consul de la Cité, *domino Fortanerio de Petragoris, milite*¹⁶. Dans un registre de la ville, ce même Fortanier était qualifié en 1347 « noble homme, chevalier, seigneur de La Crole »¹⁷.

Mais le vent commençait à tourner. Avant sa mort, le comte Archambaud IV écoutait avec bienveillance les offres du roi d'Angleterre et son frère et successeur, Roger-Bernard, suivait son exemple, tout en acceptant les cadeaux du roi Jean le Bon. En 1355 ce dernier accorda des lettres de rémission à certains personnages qui s'étaient quelque peu compromis avec les Anglais et parmi les bénéficiaires de la clémence royale figurèrent Fortanier et son fils Archambaud¹⁸. Pour certains services qu'il avait rendus, Fortanier avait acquis la bienveillance du roi Jean et en 1361 il en profita pour faire rédimier le privilège de 1227.

Taleyrand de Périgueux, qui paraît avoir été fils et successeur de Fortanier¹⁹, fut en 1394 consul de la Cité; le comte Archambaud V, qui l'avait élevé, dut être irrité de cette collaboration avec ses ennemis et lui reprocha son ingratitude; Taleyrand fut sans doute sensible à ce blâme, car il rompit avec le consulat et se retira à Montignac auprès du comte qui, malade, ne sortait plus de son château; il lui servit de chambellan. En 1397 Taleyrand fut poursuivi pour avoir violé son serment de fidélité au roi de France et pour avoir participé à la destruction du château des Chabanes²⁰; l'affaire se serait peut-être arrangée, s'il n'avait refusé de prêter serment aux maire et consuls avec tous les habitants des deux villes²¹; ce fut la rupture définitive. Il assista le vieux comte jusqu'à sa mort et il continua à servir le fils du défunt, Archambaud

14. R. VILLEPELET, *loc. cit.*

15. Arch. municip. AA 29. — Parmi les nombreux habitants de la Cité mentionnés dans les Archives, les membres de la famille de Périgueux sont les seuls à être qualifiés *domini* et *milites* (Seigneurs et Chevaliers).

16. R. VILLEPELET, *loc. cit.*

17. Arch. municip. FF 87 (1347).

18. L. DESSALLES, *Histoire de Périgueux*, Périgueux, Imp. Delage et Joucla, 1883-1885, II, p. 220. Il faut se garder de confondre Archambaud de Périgueux avec un des comtes ayant porté le même nom.

19. La remarque précédente s'applique aussi à Taleyrand de Périgueux. Dans la plupart des textes anciens Taleyrand est écrit avec un seul l.

20. Le château appartenait à Aymerie de Chabanes, lieutenant du sénéchal de Périgord; il était situé au sud de la commune de Sorges et ses ruines existaient encore il y a une quarantaine d'années. Ce fut pour assouvir une vengeance que le comte Archambaud le fit détruire.

21. Taleyrand prétendait être dispensé de prêter ce serment, comme appartenant à la maison du comte.

le Jeune. Il suivit le sort de ses maîtres et fut condamné au bannissement avec confiscation de ses biens. Quoiqu'il en soit, après la prise du château de Montignac par le maréchal Boucicaut (septembre 1398), il n'est plus question de la famille de Périgueux.

Il est probable qu'au ^{xiv}^e siècle il existait déjà une seigneurie de Périgueux et dans un mémoire figurant au Supplément du Recueil des titres ²², l'auteur affirme qu'elle égalait celles des meilleures maisons de la province. En tout cas il faut se garder de la confondre avec celle des maires et consuls de Périgueux.

Dans le dernier tiers du ^{xiv}^e siècle apparaissent d'importants personnages dits « de Périgueux » : Hélié de Vals et son fils Pierre, notamment. Ce dernier mourut en 1373, laissant veuve Guillemette, fille unique de Lambert de Boniface et son héritière. Guillemette avait un fils, Boton de Vals, qui mourut peu de temps après son père et, de ce fait, elle hérita tous les biens de celui-ci. Elle se remaria avec Adhémar d'Abzac de La Douze, à qui elle apporta la fortune de son père, celle de son premier mari et, ajoute Courcelles, celle de la famille de Périgueux ²³.

(A Suivre.)

D^r Ch. LAFON

22. Quand Archambaud V mourut, probablement en 1397, ses biens étaient confisqués au profit du roi ; aussi l'autorité royale refusa-t-elle de reconnaître son fils et héritier Archambaud, dit le Jeune, comme comte de Périgord.
23. *Bul. S.H.A.P.*, XI, 1884, p. 365. — Lambert de Boniface, souvent appelé de Périgueux, tint une place importante dans la vie politique de la Cité, dont il sera le dernier maire d'obédience anglaise en 1368. Il avait été maire de Périgueux en 1364 ; il le devint de nouveau en 1370 et en 1373 ; mais, cette dernière fois, il fut déposé probablement à cause de ses sympathies anglaises.

UN LIEU-DIT WESTPHALIE

Le vieux moulin à vent qui se dresse sur la butte des Chaumes, au sud-ouest de Villefranche-de-Lonchat, est connu dans cette région sous le nom de moulin de Westphalie. Le lieu-dit des terres qui l'entourent est nommé communément, lui aussi, Westphalie ¹.

Si l'on peut, de ce point culminant, contempler les jolis villages qui animent un paysage de vignes et de prés encerclés de bois sombres, si la vue s'étend loin, tant vers le Libournais que vers les collines périgordines, elle ne va pas pourtant, on s'en doute, jusqu'en Germanie. Ce vocable inattendu, en ce coin de Périgord, laissa longtemps insatisfaite la curiosité qu'il suscitait. Le hasard d'une lecture, dans un vieux livre de raison, nous en fournit enfin l'explication.

Précisons que ce registre manuscrit est plutôt un livre de comptes qui fut tenu par Pierre Dezeymeris, maître-chirurgien à Villefranche à partir de 1785, et décéda en 1826 ². Comme beaucoup de ses contemporains, ce M^e chirurgien du XVIII^e siècle aimait à noter, parmi les habituels détails de sa comptabilité, les faits curieux ou exceptionnels de sa paroisse. Cela nous vaut la mention dont voici la copie intégrale :

« Le 12 décembre 1807, le premier bataillon du régiment de
» Westphalie est arrivé à Villefranche. Il a reçu les ordres de s'y
» rendre, la veille, à Montpon, allant à Bayonne. Il a été logé chez
» les particuliers savoir : une compagnie à Minzac, une à Carsac,
» une à Montpeyroux, une à Saint-Martin et l'autre à Saint-Méard.
» La compagnie des carabiniers est demeurée à Villefranche avec
» l'état-major et la musique, très bien composée. M. Parrot a été
» chargé de fournir le pain. Le 6 janvier 1808, on a béni leur dra-
» peau qui leur a été envoyé de Paris. Cette cérémonie a été faite
» sur le tertre des Chaumes, avec toute la pompe possible, où il a
» été donné un repas par les officiers à tous les bourgeois qui ont
» assisté à cette fête.

» M^{me} de Rochépine et M. de Cazenave ont été parrains du dra-
» peau, qui a été béni par M. du Meynot, curé de Villefranche. Le
» 9 du mois de janvier, les ordres ont été donnés pour qu'ils par-
» tissent le 9 pour se rendre à Bayonne. Ils ont emporté les regrets
» de tous les habitants du canton, qu'ils avaient mérités pour leur
» bonne conduite et la discipline sévère du camp pendant leur
» séjour ».

Le nom de la province prussienne, attaché à un petit plateau

1. Cadastre de 1832, N^o 439 à 457 et 489 à 500, section C. Cadastre de 1951, tout le plateau, dit anciennement des Chaumes, et parcelles avoisinantes sont englobés sous le nom de Westphalie, soit les nouveaux N^o 279 à 359 de la section C.

2. Registres de l'état civil de Villefranche-de-Lonchat.

d'une bourgade de la Dordogne, nous ramène donc à l'époque napoléonienne. Rappelons qu'après la bataille décisive de Friedland et la paix de Tilsitt, Napoléon créa, avec les dépouilles de la Prusse et d'autres provinces, le royaume de Westphalie (18 août 1807). Se tournant alors vers l'Espagne dont les relations commerciales avec l'Angleterre étaient favorisées par le Portugal, Napoléon s'empara de ce dernier pays. Il obtint en outre l'adhésion du roi d'Espagne (3 janvier 1808) au décret de Milan qui renforçait le blocus continental ; il envoya dans la péninsule de nouvelles troupes pour défendre son allié et sa conquête portugaise contre les Anglais. Près de 100.000 hommes furent mis en garnison à Pampelune, Saint-Sébastien, Figuières et Barcelone.

Le régiment cantonné à Villefranche venait vraisemblablement de Westphalie après avoir pris part aux combats victorieux de la campagne prussienne. Dirigé sur Bayonne, il dut être affecté à Saint-Sébastien, ou peut-être à Pampelune. Mais bientôt le peuple espagnol, hostile à la politique de l'inconsistant Charles IV, se révolta et livra à nos soldats la plus dure des guerres, celle des guerillas. Elle fut particulièrement longue et meurtrière. Le bataillon du régiment de Westphalie qui avait reçu son drapeau dans l'euphorie d'une fête mémorable sur le plateau des Chaumes, à Villefranche, dut connaître en Espagne un triste sort.

Un vieil habitant de Villefranche, de qui nous avons recueilli naguère des traditions orales que des documents ont confirmées, déclarait au sujet du nom de Westphalie : « Je tiens de mon père » qu'un régiment de Westphaliens se rendant en Espagne, passa » par Villefranche et y séjourna. Le curé de Villefranche bénit leur » drapeau. Le régiment fut écrasé en Espagne. Les débris, à leur » retour en France, passèrent par Montpon. »

Le récit du chirurgien Dézeimeris, ignoré de notre interlocuteur, nous fournit des précisions et des détails suggestifs, transcrits à l'époque même du passage des troupes à Villefranche. Moins d'un quart de siècle plus tard, le cadastre de cette commune, achevé en 1832, consacrait l'appellation de Westphalie, usitée oralement par les habitants pour les parcelles situées sur le tertre des Chaumes.

Il nous a paru intéressant de noter cet épisode inconnu qui relie un coin du Périgord aux guerres de l'Empire. Entre les batailles glorieuses de 1807 et les combats sanglants de la campagne d'Espagne, le régiment de Westphalie connu, dans la région agreste et riante de Villefranche, un halte apaisante. Après un siècle et demi, son nom y subsiste encore comme une lointaine résonance de l'époque napoléonienne.

LÉONIE GARDEAU.

ENCORE LE CAPITAINE GRELLETY

Sous le titre « Le dernier des Croquants », une série de bandes dessinées par un artiste originaire du Périgord et fixé en Languedoc a été publiée par le journal *Sud-Ouest* du 10 octobre au 16 novembre 1961; le texte était emprunté à un roman encore inédit qu'un normand, M. Pithois, a consacré à ce fameux Grellety qui, dans la forêt de Vergt, tint tête si longtemps aux troupes lancées contre lui.

Le récit des exploits de Grellety par Chevalier de Cablan, au tome III de son « Histoire de la ville de Périgueux », a paru ici même en 1931¹; il demeurera sans doute longtemps encore notre principale source d'information sur la révolte des paysans du Pariage (1637-1642), comme il témoignera des qualités d'historien du maire de Périgueux, autant que de ses dons d'écrivain. Ne soyons pas surpris qu'il les ait cultivés dans un tout autre genre. Parmi les brouillons qu'il a laissés dans le fonds qui porte son nom aux archives de la Dordogne², nous avons retrouvé des fragments de plusieurs romans d'aventures, à la manière de Gomberville, de Desmarets de Saint-Sorlin, de la Calprenède et des Scudéry, et même des poésies légères qui montrent à quel point il était imprégné de cette littérature d'évasion qui nous a valu les *Polexandre*, les *Ariane*, les *Cléopâtre* et le *Grand Cyrus*. On lit sur ces « *membra disjecta* » des titres comme l'« Histoire du prince des Cimmériens et de la princesse des Agatyrses, le « Supplément de Plutarque », des récits sur la guerre de Troie, l'Histoire d'Iphigénie, celle d'Aristonôis, celle de Sésostris, celle d'Anacharsis...

Chevalier de Cablan a jugé finalement plus sage de s'adonner à l'histoire de sa province en tenant dès lors la bride à son imagination pour ne chercher que l'exactitude, autant que les éléments dont il disposait pouvaient le permettre. On a une preuve du soin qu'il apporta à rédiger la chronique de son époque dans un feuillet écrit de sa main et coté comme « pièce indifférente » dans ses papiers. On y voit comme le « premier jet » d'une part de l'histoire de Grellety, — celle qui concerne les négociations qui amenèrent sa soumission au roi —, et le « canevas », si l'on peut dire, de tout le chapitre consacré au capitaine des Croquants du Pariage.

Nous mettons à profit cette trouvaille pour amender certains passages de notre copie de 1931.

1. Tome LVII, pp. 165-177.
2. 2 E 1812, 49.

P. 169, ligne 35, lire : Ce fut vers *Charrapy*...

P. 174, ligne 1, lire : Son parent *et son bon ami*...

— — 2, lire : il *ne* voulait...

— — 4, lire : et l'assûrat de ses *soumissions*...

— — 6, lire : pour la *poursuivre*...

— — 21, lire : sans en *parler*...

— — 22, lire : de ce qu'il s'était *plutôt* (supprimer *et*).

— — 23, lire : et pour l'assûrer qu'il ferait...

P. 176, ligne 2, lire : mais *de ne rien faire* dans ce voyage
[qui ne fût de l'honnête homme...

— — 31, lire : dans le château de *Monteil*...

Comme la précédente, notre transcription du texte du ms. 16 de la Bibliothèque de Périgueux suit l'orthographe actuelle.

GÉRAUD LAVERGNE.

*
**

M^r de la Force étant à Paris et voulant revenir en province, on lui témoigna à la Cour qu'on seroit bien aise qu'il tâchât, s'il étoit possible, d'arrêter les troubles de la province, parceque la Cour avoit assez d'autres affaires embarrassantes à démêler.

M^r de la Force, étant arrivé à Mussidan, chargea M^r de Pontbriant de Montréal de parler à Grelety et de voir de le disposer à un accommodement.

Janot, juge de Montréal, fut parler là-dessus à Grelety, lequel fit réponse qu'il ne pouvoit pas prendre confiance en M^r de Montréal, qui avoit toujours fourni des soldats à M^r de Grignols contre lui, mais qu'il écouterait les propositions s'il voyoit un homme de la part de M^r de la Force.

M^r de la Force lui envoya le sieur Chastaing, capitaine du régiment de Tonneins, avec deux gardes qui étoient conduits par le petit Janot.

Grelety leur dit qu'il en voudroit conférer avec ses parents, mais que ses parents ne vouloient pas le voir et qu'ainsi il demandoit à M^r de la Force qu'il envoyât ordre à Castanet, son parent, et autres, de vouloir conférer là-dessus avec lui pour le service du roi.

C'étoit une sûreté qu'il prenoit pour Castanet, son parent et ami.

La-dessus, Castanet, ayant conféré avec Grelety, s'en fut trouver M^r de la Force et l'assura des soumissions de Grelety, et, dès lors, M^r de la Force écrivit en Cour pour demander son abolition; et pour cet effet, ledit sieur Chastaing, capitaine, et Castanet furent à Paris pour la faire poursuivre et dresser.

Mais, sur ces entrefaites, l'abolition étant dressée, Chancel, maire de Périgueux pour lors, qui étoit en 1642, s'opposa sur ce que Grelety avoit tué le sieur de la Veyssonie, son fils.

Chancel obtint des ordres du Roi adressés à M^r le maréchal de Schomberg, commandant en Guyenne, de poursuivre Grelety, mais, sous main, et lui manda qu'on seroit bien aise que l'affaire s'accommodât.

M^r de Schomberg qui vouloit que ce fût par son moyen qu'il se terminât, et non par le moyen de M^r de la Force, dit au marquis de la Douze, qui l'étoit venu voir à Agen, qu'il seroit bien aise que cela finit par son moyen.

La Douze, de retour, s'adressa à Michel Gibiat, vicaire de Saint-Mayme, et qui avoit été ci-devant vicaire à Egliseneuve de Creysseleu et avoit fait déjà divers voyages pour Grelety à la Force et lui dit de parler à Grelety pour qu'il envoyât faire civilité à M^r de Schomberg et le prier de l'excuser s'il s'étoit adressé à d'autres que lui, mais qu'il feroit tout ce que bon lui sembleroit.

Le prêtre s'en fut de la part de Grelety faire les excuses à M^r de Schomberg (quelques-uns disent que le marquis de la Douze l'y envoya sans en parler à Grelety).

Quoi qu'il en soit, le prêtre porta une lettre par laquelle il lui mandoit. (La teneur de la lettre s'en suit).

Lettre de M^r de Schomberg au capitaine Grelety.

Bien que je n'aie pas sujet de souhaiter vos avantages puisque vous vous êtes adressé à d'autres que moi pour avoir votre abolition; sachant bien que j'avois l'autorité du Roi en main, mais parce que vous êtes un brave soldat, je vous écris la présente pour vous dire que si vous voulez servir le Roi, je me fais fort d'obtenir votre abolition, et sur cela, vous vous résoudrez au plus tôt; et à moins que cela, j'enverrai incessamment des troupes pour vous prendre ou pour vous chasser.

M. de Sourdis étoit commandant en Guyenne avant M. de Schomberg.

Grelety, sur cette lettre, (Grelety) ne voulut rien faire sans la participation de M^r de la Force. Castanet lui fut porter cette lettre. M^r de la Force dit qu'il avoit quelqu'un qui vouloit s'attirer tout le mérite de l'affaire, mais qu'il étoit content pourvu que cela se terminât d'une manière et d'autre et qu'il ne resteroit pas d'aller lui-même à Paris pour servir Grelety si, dans la suite, M^r de Schomberg y trouvoit quelque obstacle.

Là-dessus, du consentement de M^r de la Force, Castanet s'en fut trouver M^r de Schomberg et l'assura des soumissions de Grelety, mais le pria d'envoyer quelqu'un de ses gens pour prendre la parole de Grelety.

M^r de Schomberg y envoya le capitaine de ses gardes qui le vint trouver à la Vernide et reçut la parole de Grelety.

M^r de Schomberg écrivit à la Cour et reçut des lettres par lesquelles on lui mandoit de convenir avec Grelety et qu'on exécuteroit de bonne foi tout ce qu'il arrêteroit et on lui envoya des patentes pour faire enregistrer le tout au Parlement.

Là-dessus, Grelety se disposa à partir avec sa compagnie et renvoya Castanet à M^r de Schomberg pour recevoir ses ordres pour marcher. M^r de Schomberg lui dit qu'il y avoit bien d'autres nouvelles et qu'il avoit reçu un contre-ordre sur ce qu'on en avoit rapporté à la Cour que Grelety avoit été employé pour tuer le Roi et Son Eminence et qu'il étoit nécessaire qu'il allât en Cour pour déclarer ceux qui l'avoient employé.

Là-dessus, Madaillan porta un sauf-conduit de la Cour par le moyen de Mme d'Aiguillon, nièce du Cardinal; lequel sauf-conduit fut remis entre les mains du sieur de Saujon, baron de la Rivière, qui devoit conduire Grelety à Paris.

Madaillan fut quérir Grelety et le baron de Saujon s'avança jusques à Bergerac pour le recevoir. Grelety n'avoit avec lui que Castanet et son valet Fagotin, tous trois à cheval.

Grelety passa voir M^r de la Force sur sa route, qui lui dit de ne se défier de rien, que les paroles des rois étoient sacrées; ensuite de quoi Grelety suivit Madaillan et le baron de Pregères jusques en la maison de la Rivière sur Dordogne.

Etant arrivés à Paris, d'où le Roi étoit absent, on leur donna des commissions pour les ouïr. Madaillan étoit le (?) qui vouloit l'obliger à dire que (laissé en blanc) l'avoient employé pour tuer le Roi et son Eminence. Grelety dit qu'il étoit homme d'honneur, qu'il ne diroit rien contre la vérité et qu'encores, il n'avoüeroit jamais une chose supposée et dont il n'avoit jamais ouï parler.

Dans le temps que Janot vint pour la première fois pour parler à Grelety dans la forêt de Vern, Madaillan y étoit arrivé une heure avant, avec une lettre dorée et historiée qu'il présupposoit être de la part du comte de Soissons, bien que cela fût faux, pour l'obliger à se vouloir ligner avec lui dans son parti, et qu'il lui envoieoit des commissions pour l'autoriser; mais, sur ces entrefaites Janot étant arrivé rendit ses propos inutiles. Madaillan se cacha pour n'être pas aperçu de Janot.

Compagnie franche de 200 hommes qu'il conduisit dans le Montserrat et il mourut à Monteil, château de ce pays là, où il commandoit. Il mourut de la dyssentrie... Je crois que ce fut en 43.

AFFAIRES DU COMTE DE GRIGNOLS

M^r de Sourdis, commandant en Guyenne, donna commission à M^r de Grignols qui songeoit à ôter la charge de sénéchal à M^r de Bourdeille pour faire la guerre à Grelety. Il lui donna les régiments de Tonnains, de Ventadour, quelques compagnies de cavalerie, entre autres celle de Marsin.

Grignols repoussé, on mit des troupes dans Vern, pour faire la guerre à Grelety.

Lavergne battu se jette dans le château de Rossignols avec le débris de ses troupes, où il est forcé et tué.

Une autre fois, Grelety (?) s'en fut désarmer le corps de garde des bourgeois de Vern qui étoient deux cents en nombre.

Commencement de la guerre de Grelety. Il vit à Saint Mayme qu'on battoit son père et qu'on lui avoit tiré un coup de fusil. Il tua le capitaine de cette compagnie nommé le capitaine Barricade.

Le sieur Jonjay ayant été tué, on accusa Grelety parce qu'ils étoient ennemis de famille et comme on l'inquiétoit là dessus, il fut contraint de prendre les armes. On dit qu'il étoit accusé à tort et il n'y eut jamais de preuve. On croit que ce fut les Brunetauds de Vern qui le tuèrent: un deux étoit gendre de Grelety.

On lui prit son père à Cendrieux en 38 ou 39. On le fit mourir à Bordeaux par maxime d'Etat.

Les autres Brunetauds, mais non pas le gendre, voulurent trahir Grelety, mais il les tua.

En 39, La Grave, à la tête des habitants de Périgueux, au nombre de 200, fut attaquer Grelety du côté de Marsaneix, près de Charrapy, mais il fut repoussé et battu.

M^r de Chancel la Veyssonie fut tué du côté de la forêt dans une autre attaque.

M^r de Bourdeille les faisoit avertir quand il passoit.
Le fils de Lavandier fut tué dans une autre occasion.

Commencement de cette guerre vint de ce que Greiety, étant à Saint Mayme et voyant que les soldats qui y étoient maltraitoient son père, il sortit sur eux et tua le capitaine. Le capitaine s'appeloit le chevalier de Chavigny, parent du sieur de Bourdeille. En 37, il passa à Périgueux quand M^r le Prince alloit assiéger Fontarabie.

Ce fut à Bordas que le chevalier de Chavigny fut dévalisé : longtemps avant, on cria sur lui « Au gabeleur ».

CHEVALIER DE CABLANC.

MUR D'ENCEINTE GALLO-ROMAIN DE LA CITÉ, A PÉRIGUEUX

En creusant les fondations des nouvelles classes de Ste-Marthe, un élément de corniche de l'époque gallo-romaine a été mis à jour à 6 mètres de profondeur.

Cet élément de corniche est encastré dans le mur d'enceinte dont le tracé est sensiblement est-ouest et dont une face est visible dans le jardin polager du couvent de Ste-Marthe, face nord.



Cliché Jacques

C'est sur la face opposée, côté sud, que se situe cette pierre dont les caractéristiques sont les suivantes:

Hauteur du lit de pose à l'arête supérieure de la corniche:	0,64
Largeur entre les joints verticaux	1,20

Dans l'empilement des divers éléments de blocs provenant des édifices publics, elle a été posée de champ, peut-être dans un souci de ne pas abîmer les moulures et les sculptures.

Cette pierre est en effet recouverte de riches sculptures :

- Le talon avec ses rais-de-cœur,
- Le quart de rond avec ses ovales ébauchées,
- Les modillons, sorte de petites consoles qui soutiennent le larmier et dont les décorations sont différentes,
- La cimaise avec ses feuilles d'acanthé formant palmettes.

La sous-face du larmier est également décorée : une rosace à bouton et 5 feuilles se détache d'un caisson carré, lui-même encadré par des perles et losanges.

Cet élément de corniche semble avoir appartenu à un ordre corinthien et, tenant compte des proportions classiques de cet élément, dans l'ensemble d'un tel ordre, la hauteur (colonne et entablement) peut être évaluée à 7,68 mètres environ.

Si nous comparons cet élément de corniche aux fragments de corniche du temple de la Concorde à Rome ou à l'entablement du temple de Jupiter Stator, nous retrouvons les mêmes éléments, avec plus de rusticité : c'est que les temples de Rome étaient taillés dans le marbre et la pierre de Vésone était sculptée dans le calcaire régional.

De toute façon ce fragment qui sommeille à 6 mètres de profondeur, dans le mur gallo-romain, dans un parfait état de conservation, aurait, au musée lapidaire, une place de choix.

Il faut aussi se répéter que le mur gallo-romain est une mine, dont quelques parties sont mises à jour, mais qui n'a pas été exploré.

En le fouillant minutieusement, nul doute que nos spécialistes des Beaux-Arts pourraient reconstituer des thermes, des basiliques ou des palais de l'antique Vésone avec leurs soubassements et leurs colonnes : bases, fûts et chapiteaux, leurs entablements : architraves, frises et corniches, leurs ordonnances pompeuses et leurs fantaisies délicates.

Léon GUTHMANN

SAINT-ETIENNE - DES - LANDES

FRESQUES DANS L'ÉGLISE

Dans l'église romane de Saint-Etienne-des-Landes, subsistent des fragments de fresques.

La nef a 4 m. 05 de large et le décrochement des murs latéraux vers l'intérieur amène le cœur à une largeur de 3 m. 25.



La partie essentielle et la mieux conservée fait heureusement le décor du sanctuaire; ces fresques, n'ont pas la valeur de celles des Arques en Quercy, distantes de quelques kilomètres. Ces fragments sont situés sur la face sud-est du chœur. On peut voir à partir du sud et vers l'est, un ensemble comprenant deux person-

nages; un groupe de tours girouettées et un habit garni d'une ceinture.

La partie la mieux conservée est celle des deux personnages; l'un est une sainte en prière (main droite dont le pouce est à l'extérieur), elle est nimbée et possède une longue chevelure blonde; l'autre est un personnage (juif) dont il ne reste que le visage encadré d'une longue barbe brune. Il est coiffé d'un chapeau; son habit est fermé par trois boutons. (Nous pensons à une scène de la Passion.)

La peinture est à la détrempe; les sujets sont dessinés au pinceau, au moyen de traits à la peinture noire, sur un fond de teinte neutre.

La palette est très simple : ocre rouge, jaune d'ocre, noir de fumée, brun.

On a une impression de modelé. La date ne peut être fixée avec précision : fin du xv^e siècle ou début du xvi^e siècle sans doute.

(Dessin de G. Ponceau

M. et G. PONCEAU



Le dessin est une étude pour la peinture. Il représente deux figures, une sainte et un personnage juif, dans une scène de la Passion. La sainte est à gauche, en prière, avec une longue chevelure blonde. Le personnage juif est à droite, avec une longue barbe brune et un chapeau. Le dessin est fait à la peinture noire sur un fond neutre.

NOTES DE PRÉHISTOIRE EN PÉRIGORD. I.

Nous nous proposons de publier ainsi, de temps en temps, sous forme de notes groupées, quelques trouvailles d'importance insuffisante pour justifier un long article, mais qui méritent cependant d'être signalées.

GROTTE DE MEYRALS OU DU BISON, COMMUNE DE MEYRALS.

Cette cavité, connue des spéléologues, s'ouvre sur le flanc gauche de la vallée de la Petite Beune, approximativement en face de la grotte et du moulin de Vieil-Mouly. Coordonnées Lambert x : 499,9, y : 299,9. En grattant le sol non loin de l'entrée nous avons trouvé un pic en silex (fig. n° 1). Il est de section triangulaire, taillé sur ses trois faces ; l'extrémité porte un enlèvement en forme de coup de burin, peut-être à la suite d'usage. Il est possible que cette pièce, d'âge indéterminé, légèrement roulée, ait été charriée dans la grotte avec des apports d'argile. Longueur 94 mm, épaisseur maxima. à la base, 40 mm.

GROTTE DES COMBARELLES II, COMMUNE DES EYZIES.

En septembre 1953 nous avons dessiné un objet trouvé par le fils Pomarel qui fouillait la brèche contenant des ossements et des silex magdaléniens dans la galerie de droite. C'est un morceau d'os (n° 2), très usé, en forme de dent canine, orné d'une fine gravure qui pourrait figurer une patte de bovidé ou de cervidé.

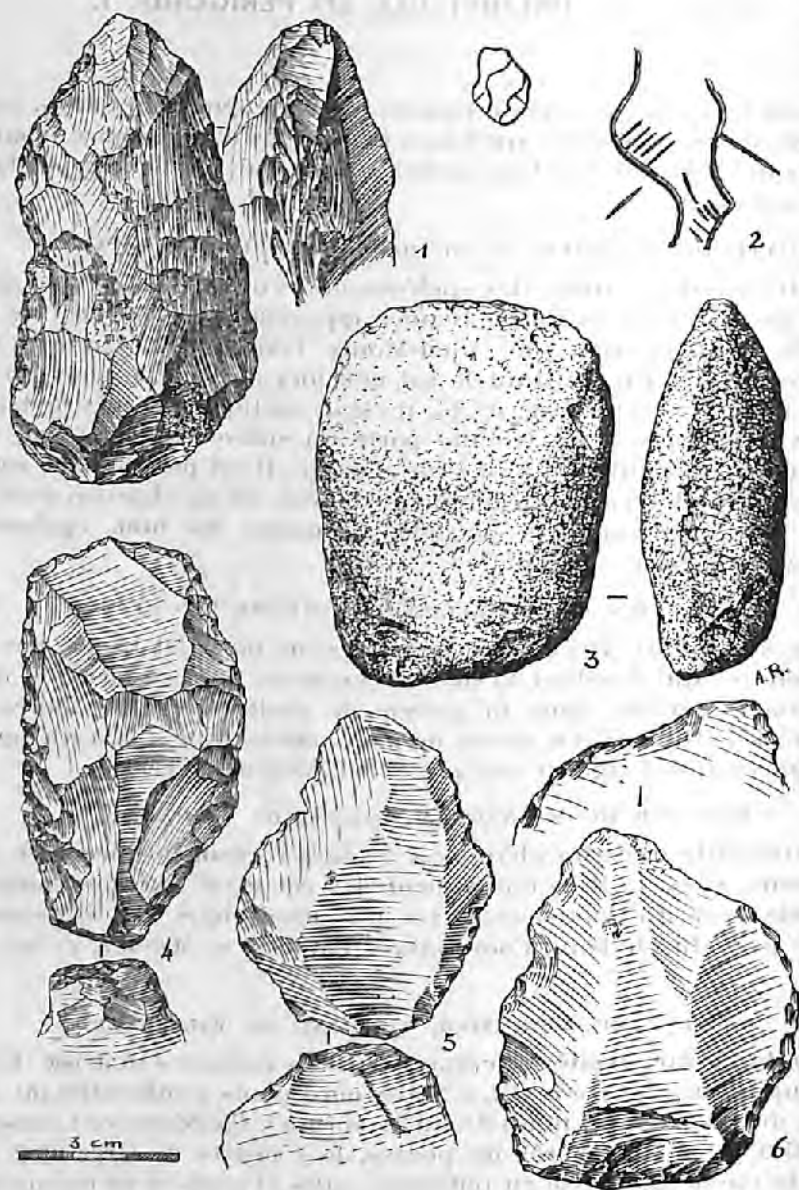
DOMAINE DU MASNÈGRE, COMMUNE DE VALOJOULX.

Trouvaille dans les champs et les bois récemment incendiés, de nombreux silex taillés, notamment des éclats, et quelques nuclei, probablement du Moustérien. Un pic, néolithique, fut également récolté près du château. Coordonnées Lambert x : 506-507, y : 300,5-301,5.

GROTTE DU MENUISIER, COMMUNE DE VALOJOULX

Cette grotte, modeste, creusée dans le calcaire coniacien (Crétacé supérieur), s'ouvre sur le flanc nord d'une combe affluent au vallon du Boudouyre, non loin du Masnègre¹. Coordonnées Lambert x : 505,8 y : 301,4. Après un porche de 4 mètres de large et 2 de haut, la cavité se divise en plusieurs salles et couloirs se recoupant

1. Propriétaire actuel, M. Larnaudie, au Caillou. Nous remercions vivement M. B. Hulin qui nous a fait connaître cette grotte.



1. Grotte de Meyrals. *Pic en silex*. 2. Grotte des Combarelles II. *Gravure sur os*. 3. Station de Boulogne, à Bassillac. *Hache polie*. 4 à 6. Les Bordes, à Bassillac. *Racloir et éclats*. 3/4 de la gr. nat.

plus ou moins ; mais à 15 mètres environ de l'entrée des apports d'argile rouge, vomie dans la grotte par plusieurs avens, arrêtent toute progression ; cette argile est truffée de silex taillés, pour la plupart des éclats, de même type que ceux trouvés en surface au dessus de la grotte.

Il s'agit donc ici de remplissages assez récents, non antérieurs au Wurm. Il nous a semblé intéressant de signaler ce détail, car beaucoup estiment que les remplissages argileux des grottes sont toujours fort anciens, c'est-à-dire du Tertiaire. La présence de silex qui n'ont pu être déposés par l'homme paléolithique dans la grotte, mais proviennent du plateau, englobés dans l'argile, montre que celle-ci provient aussi de l'extérieur, et n'est pas, comme on le prétend souvent, le fait exclusif d'une décomposition interne de la roche.

GROTTE DE LA CROZE, PRÈS BÉLAIR, COMMUNE DE SERGEAC.

Deux petites salles² sont creusées dans un rocher calcaire affleurant au flanc du coteau dominant la vallée du Boudouyre, légèrement en contre-bas du lieu-dit Belair (240 mètres). Coordonnées Lambert x : 504,4, y : 300,7. L'une de ces cavités a été modestement aménagée par l'homme, comme en témoignent les ruines et trous permettant de fermer l'entrée par une porte ou un panneau mobile. Mais peut-on considérer comme cluzeau cette petite salle unique, très surbaissée, guère habitable ?

STATION NÉOLITHIQUE DE BOULOGNE, COMMUNE DE BASSILLAC.

Nous reproduisons (n° 3) la seule hache polie entière trouvée à Boulogne³ parmi un outillage de silex taillés abondant. Elle est en pierre grise, finement grenue, à petits cristaux blancs ; c'est une roche du Plateau central, charriée par le cours d'eau. Longueur 76 mm, largeur 52, épaisseur maxima 24 mm.

LIEU-DIT « LES BORDES », COMMUNE DE BASSILLAC.

En creusant un puits dans un jardin lui appartenant aux Bordes, sur la route d'Hautefort, M. V. Ribette, menuisier à Bassillac, a trouvé à 9 mètres de profondeur, dans une formation sableuse sous-jacente à des argiles, trois silex taillés. Le premier (n° 4), est un racloir latéral double sur éclat levallois ; les deux autres (n° 5 et 6) sont des éclats fortement roulés, l'un à patine rousse, l'autre à patine jaune-verdâtre.

ALAIN ROUSSOT.

(Dessins de l'auteur.)

2. Propriétaire actuel M. Lamonzie, à Salon.

3. Cf. Alain Roussot, Deux stations néolithiques au confluent de l'Isle et de l'Auvézère : Boulogne et Escôire, dans *Bull. de la Soc. h. et a. du Périgord*, 1961, pp. 21-25.

ACCROISSEMENTS

DES ARCHIVES EN DORDOGNE EN 1961

I. — DONS

1. — Par M. Madillac : lettre de Bordas à Lambert (xviii^e s.), publiée dans *Sud-Ouest* du 3 novembre 1955 sous le titre « L'année de la peur en Périgord » ;
2. — Par M. Joseph Saint-Martin : cahier de notes de vérification pour la carte de Belleyrne, intéressant le Nontronnais (1772) ;
3. — Par M^{me} d'Abzac : un dossier de procédures concernant la famille d'Abzac de Ladouze (1831-76), mémoires imprimés et extraits de jugements.

II. — DEPOTS DES MAIRIES

1. — Vendoire : registres paroissiaux et de l'état civil (1605-1862) ;
2. — Lamothe-Montravel : registres paroissiaux (1668-1782) ; — état civil protestant de la juridiction de Montravel et des juridictions voisines (1767-91).

III. — DEPOTS DES NOTAIRES

1. — M^r Soulié (Villefranche-du-Périgord) : minutes et répertoires des notaires de Villefranche, Doissat, Lavaur et Saint-Sernin-de-l'Herm (1667-1831) ;
2. — M^r Dutour (Beaumont-du-Périgord) : minutes et répertoires des notaires de Beaumont, Bourniquel, Lanquais, Monsac, Montferrand-du-Périgord, Naussannes et Saint-Avit-Sénieur (1669-1832) ; — impositions à Saint-Romain-de-Monpazier (1746-63).

IV. — REINTEGRATIONS

1. — Archives de la Charente-Maritime : mariage de Jean Guillot, tonnelier à Parcoul, et de Marguerite Marchais (1713) ; — arpentement à Parcoul (1714) ;
2. — Mairie de Razac-d'Eymet : plan de la seigneurie de Razac (atlas, xviii^e s.). Ce très beau document a fait l'objet en 1938 d'une étude publiée dans notre *Bulletin* par M. Guy Duboscq ;
3. — Archives des Côtes-du-Nord : résignation de l'abbesse de Sainte-Claire de Périgueux, Françoise de la Sayette (1577) ; — différend entre les d'Aydie de Ribérac et René de Bretagne, comte de Penthievre, à propos des seigneuries de Ribérac, Epeluche, Larche et Terrasson (1496-1510, sceau).

V. — ACHATS

1. — Mémoire (impr.) relatif à la seigneurie d'Eymet pour les héritiers de Charles-Armand de Gontaud-Biron contre le prieur et les habitants d'Eymet et le marquis Pierre de Solminihac (1789) ;

2. — Reconnaissance rendue à Jean Desvergues du Pont pour une maison à Bergerac (1648) ; — lettre de l'intendant Boucher et certificat de moralité pour le sieur Balateau-Lafenillade (1726-39) ;

3. — Titres de la famille Gaultier, de Nailhac, rentes foncières dues au marquis d'Hautefort (1486-1787) ; — Chapellenie de Notre-Dame-de-Pitié, à Nailhac (1525-1736) ; — titres des familles Guyre et Penchaud (1666-1700) ;

4. — Notes généalogiques sur la maison de Fayolle (xix^e s.) ; — lettre adressée à un inconnu par Mgr de Francheville, évêque de Périgueux, sur le curé de Saint-Martin-des-Combes (1702) ; — mariage de Tasque de Beler (1579, cachets armoriés) ;

5. — Thèse (impr.) soutenue au Collège de Mussidan par Bernard Daries et dédiée au doyen de Monpazier, Barthélemy de Laborie (1789) ;

6. — Tirages de 36 plans de divers édifices et ouvrages d'art, exécutés par M. Ponceau.

VI. — VERSEMENTS

Un seul versement administratif est à retenir ici : il s'agit des registres de formalité du bureau d'enregistrement de Belvès depuis 1767.

VII. — MICROFILMS

1. — Bibliothèque nationale, Collection de Périgord : 12 rouleaux représentant les volumes 34 à 45 ;

2. — Bibliothèque nationale, ms. fr. 12 630, ff. 153-183 (Philippiques de Lagrange-Chancel) : 1 rouleau donné par le D^r Lafon.

N. BECQUART.

V A R I A

UNE COMMANDE DE TABLEAU POUR L'ÉGLISE DE VERTEILLAC EN 1668

Une pièce conservée dans le fonds Le Long ¹ nous apprend dans quelles conditions des legs étaient affectés à l'amélioration du mobilier de nos églises. On y voit aussi qu'au XVII^e siècle, celle de Verteillac ² avait un retable, disparu depuis, et qu'elle fit l'acquisition d'une « Assomption » peinte par un peintre de Périgueux nommé Vignon (ou Vigon).

Jean SECRET,

Je Guilhauime Seguin, prêtre, docteur en theologie, curé de l'esglise parrochiale Notre Dame de Vertilhac, declare, au subjeet du legat pie ³ de la somme de quarante (*sic*) cinq livres, leguée par deffuncte Madamoyselle du Buysson, en son testamant du vingt quatriesme aoust Mil six cent cinquante troyz, pour estre la ditte somme employée en une image en bosse ⁴ de l'Assomption Notre Dame, qui devoit estre mize sur le grand autel de la ditte esglise Notre Dame de Vertilhac, qu'ayant conideré la situation et l'estat du dit autel, j'ay jugé estre à propos, pour l'embelissement du sus dict hostel, et pour esviter l'incommodité que causeroit la ditte image en bosse au tabernacle du dit autel, de commuer la dite image en bosse en ung tableau de la mesme Assomption en plate peinture et autres tableaux, pour remplir les costés et vuyde du dit grand autel en forme de retable. Et en consequence du payement effectif de la ditte somme de quarante (*sic*) cinq livres, fait ce jourd'huy, au nommé Vignon maitre peintre de la ville de Périgueux, par Monsieur de la Meyfrenie ⁵, heritier testamentaire de la ditte damoyzelle du Buysson, pour rezon du dit tableau de l'Assomption, qui a esté porté et mis ce jourd'hui au dit autel par le dit Vigon (*sic*), avec le dit retable, je consenz, en la ditte qualité de curé, que le dit sieur de la Meyfrenie demeure chargé du dit legat et, par tant que besoing seroit, je l'en decharge, *tum in foro poti quam in foro fori*.
Fait a Vertilha, ce vingt deux mars Mil six cent soixante huit.

SEGUIN, curé susdit.

1. Arch. dép. de la Dordogne, 2 E 1848. 3. — Je remercie M. Becquart, le distingué directeur de ce service, de m'avoir signalé ce document.
2. Ch.-l. de cant., arr. de Périgueux-Ribérac.
3. Legs pieux.
4. C'est-à-dire « en relief ».
5. Le château de ce nom appartenait à l'époque à une famille de robe de Périgueux, les Le Long.
6. Tant au for intérieur (devant Dieu) qu'au for extérieur.

Imp. Joncla, Périgueux

Le Directeur G. LAVERGNE